

CRÉATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Décembre 2019

Pascal **BARILLON**, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Paris, les membres élus, Fabrice **JUGNET**, Secrétaire général et l'ensemble du personnel vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

SERVICES DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS

FORMATION

Pack commercial : Comment vendre ses produits ou ses services ?

Vous rencontrez des difficultés pour trouver votre clientèle ou pour promouvoir vos produits ou vos services ?

Vous souhaitez mettre en place une stratégie commerciale dans votre entreprise pour booster vos ventes ?

La formation PACK Commercial est la réponse à vos besoins.

Formation courte et pratique sur 2 jours.

Programme de la formation :

- Pouvoir analyser son positionnement sur le marché pour se démarquer de ses concurrents et capter des clients (étude de marché, prix et coût de revient, marge commerciale ...)
- Savoir choisir des actions commerciales adaptées et s'approprier des outils de communication vendeurs pour booster ses ventes (valoriser son offre, son identité)
- Appréhender la relation clientèle (typologie clients, argumentaire...)
- Connaître le meilleur circuit de distribution pour ses produits (point de vente, internet...) et appréhender les différentes possibilités du web (réseaux sociaux, site internet....)

Prochaine formation : 30 et 31 janvier 2020.

Information et inscription :

Christelle **MARGALHO**

Tél. : 01 53 33 53 71 - christelle.margalho@cma-paris.fr



CRÉATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Décembre 2019

AIDE FINANCIERE REGIONALE

Dispositif « Chèque numérique »

La Région Ile-de-France a mis en place un nouveau dispositif dont l'objectif est d'aider financièrement les entreprises artisanales franciliennes dans leur développement digital. Cette aide s'adresse aux entreprises de moins de 10 salariés qui gèrent de façon indépendante un point de vente.

Prise en charge financière du dispositif :

50% de la dépense dans la limite de 1 500 €.

Types de dépenses éligibles :

Améliorer la gestion digitale de l'entreprise : par des abonnements à des solutions digitales pour une meilleure gestion de la boutique (caisse connectée, gestion des stocks, gestion clientèle...).

Développer le « web-to-store » grâce au marketing digital : par le financement des dépenses de publicité en ligne relatives à la e-reputation et à la stratégie marketing (frais de référencement, achat de mots clés, achat de publicités sur les réseaux sociaux...).

Booster les ventes de l'entreprise grâce au e-commerce : par la réalisation d'un site Internet, l'abonnement à une marketplace ou la prise en charge des commissions sur vente prévues par les plateformes de marché.

Démarches à suivre par l'entreprise pour obtenir le financement régional :

- La réalisation d'un autodiagnostic numérique afin de bien cibler ses besoins numériques à effectuer sur : <https://autodiagnostic-numerique.crma-idf.com>
- L'identification de la solution numérique qui répondra aux besoins de l'entreprise.
- La constitution du dossier (extrait Kbis ou DI, attestation de régularité fiscale et sociale, RIB, l'autodiagnostic, pièces justificatives des dépenses envisagées).
- Le dépôt de la demande d'aide sur <https://mesdemarches.iledefrance.fr>
-

Une notification est transmise sous 3 semaines. Les dépenses ne peuvent être engagées par l'artisan qu'après réception de cet avis de décision.

*Informations complémentaires et montage du dossier: Françoise NEVEU
Tél. : 01 53 33 53 26 – francoise.neveu@cma-paris.fr*

CREATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Décembre 2019

METIERS D'ART

JOURNEES EUROPEENNES DES METIERS D'ART 2020
3 au 13 avril 2020

La 14^{ème} édition des **Journées Européennes des Métiers d'Art** (JEMA) se déroulera du 3 au 13 avril 2020. Le thème retenu est "Matières à l'œuvre".

Ces journées, destinées à un large public venant de tous horizons, sont un moment unique dédié à la valorisation de professionnels détenteurs de savoir-faire au travers d'ouvertures d'ateliers, de centres de formation, d'organisation de manifestations et de circuits découvertes.

Pour faire de cette manifestation un événement de premier plan dédié aux métiers d'art, l'Institut National des Métiers d'Art (INMA), organisateur de l'événement en partenariat avec les Chambres de métiers et de l'artisanat, a pour ambition de sensibiliser le grand public, les professionnels, les collectivités locales, les organisations professionnelles, les associations...

Les artisans d'art bénéficieront ainsi de la dynamique économique impulsée, de l'engouement populaire et de l'attractivité médiatique occasionnée ainsi que du lien de proximité que les métiers d'art instaurent.

Ce rendez-vous est une **véritable opportunité** de participer à un événement gratuit pour :

- vous faire connaître du public et par conséquent de futurs clients et prescripteurs,
- vous développer économiquement et créer des opportunités d'affaires,
- échanger et partager avec les visiteurs la passion de votre métier,
- améliorer votre visibilité grâce à la communication mise en œuvre (site Internet, campagnes d'affichages).

Votre participation peut se faire de différentes manières, à votre convenance :

Ouverture de votre atelier du 3 au 5 avril, durant toute la période, les 2 weekends, présence dans un autre atelier artisanal, participation à une manifestation...

Inscrivez-vous aux JEMA sur le site Internet dédié :

www.journeesdesmetiersdart.fr/professionnels (rubrique candidatures) jusqu'au 2 février 2020.

Informations complémentaires : Philippe BLAIZE
Tél. : 01 53 33 53 19 - philippe.blaize@cma-paris.fr



CREATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Décembre 2019

EXPORT

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT REGIONAL A L'INTERNATIONAL
Année 2020

La CRMA d'Ile-de-France vous accompagne sur des marchés à fort potentiel économique. Pour cela, vous bénéficiez d'offres clés en main :

- Stand équipé
- Rendez-vous personnalisés
- Accompagnement et suivi
- Voyage et hébergement
- Transport des marchandises
- Communication

SALONS PROFESSIONNELS ET MISSIONS DE PROSPECTION BtoB

MODE IN FRANCE

Japon – Tokyo
5 au 7 février

Salon organisé par la Fédération française du prêt-à-porter féminin réunissant 60 marques de mode française et 1 600 acheteurs dont des boutiques, des importateurs et des distributeurs japonais.

www.modeinfrance.fr

Mission de prospection au Moyen Orient

EAU, Qatar, Koweït
Mars/avril 2020

Programme personnalisé de rendez-vous professionnels auprès d'acheteurs, prescripteurs et distributeurs locaux. Voir détail page suivante.

NYNOW

USA – New York
8 au 12 août

Salon incontournable dans le secteur de la décoration et du cadeau (équivalent à Maison & Objet). 2 300 exposants et 25 000 visiteurs.

www.nynow.com

CREATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Décembre 2019

SALONS GRAND PUBLIC A L'INTERNATIONAL

PLEIN ART

Canada – Québec

28 juillet au 9 août

Salon présentant les savoir-faire et créations des artisans d'art québécois : mode, accessoires, décoration, cadeaux. Les artisans d'art franciliens sont les invités de ce salon.
200 exposants – 120 000 visiteurs dont de nombreux américains.

www.metiersdart.ca

SMAQ

Canada – Montréal

Décembre

Le SMAQ (Salon des Métiers d'Art du Québec) est le rendez-vous des métiers d'art au Québec depuis 60 ans au cœur de Montréal.

400 exposants – 120 000 visiteurs

www.metiersdart.ca

MISSION DE PROSPECTION PAYS DU GOLFE

Mars/avril 2020 – Réunion d'information 10 janvier 2020

La mission se déroulera entre le 23 mars et le 17 avril 2020 (séjour de 10 jours consécutifs - dates à confirmer).

Les artisans métiers d'art et produits du luxe sélectionnés bénéficieront d'un programme de rendez-vous sur-mesure.

Les artisans désireux de développer leur activité dans les Pays du Golfe sont invités à participer à une **réunion d'information le 10 janvier 2020** organisée par la CRMA Ile-de-France afin de présenter les opportunités d'affaires et le forfait d'accompagnement .

Cette réunion sera animée par un cabinet conseil spécialisé sur la zone Pays du Golfe. Chaque participant bénéficiera d'un entretien individuel afin de valider ou non l'opportunité de participer à la mission.

Informations complémentaires : Philippe BLAIZE
Tél. : 01 53 33 53 19 - philippe.blaize@cma-paris.fr

